



Mon employeur ignore toute mes demandes

Par **Driks**, le **19/10/2012 à 22:52**

Bonjour,rrnrPlusieurs points me pose problème dans la société avec laquelle j'ai signé mon contrat. J'ai plusieurs questions à vous poser, j'ai déjà posé toutes ces questions à mon employeur mais toutes sont restées sans réponse ! rnrn- je travail en régit pour un client depuis quatre ans (3 écoulé en mars 2012), malgré mes nombreuses relances pour signer un nouveau contrat de déplacement, je n'ai eu aucune réponse.rn- Dans mon contrat de travail il est précisé qu'une prime est attribué si les objectif financés sont atteints, l'année passée, seul quelques salariés on obtenu une prime. j'ai demandé plusieurs fois des explication car je n'ai pas eu de prime, je n'ai eu aucune réponse.rn- j'ai fais une demande de DIF par mail! j'aurai peut être dû faire un recommandé! je n'ai aucune réponse. ma demande date de 40 Joursrnrnle silence semble être la "réponse" à beaucoup de salarié de la société dans laquelle je travail, je souhaiterai avoir un avis objectif de la part d'un expert.rnNous sommes 18 salarié dans la société, société développement informatique.rnSur ma fiche de salaire il est stipulé que nous avons une convention collective " Syntec 3018"rrnrJe vous serai très reconnaissant de me donner votre avis et me donner éventuellement quelque conseil pour faire avancer les choses .rnrnCordialement,

Par **pat76**, le **20/10/2012 à 16:07**

BonjourrrnrVous avez exposé votre situation aux délégués du personnel?

Par **Driks**, le **20/10/2012 à 16:36**

Bonjour,rnrnOui, il y a une seule personne faisant partie des délégués du personnel. On m'a répondu: c'est le patron qui doit te répondre. Donc je suis pas plus avancé.

Par **pat76**, le **21/10/2012** à **14:09**

Bonjour,rnrnC'est la réponse que vous a faite le délégué du personnel.rnrnIl a été élu uniquement pour être salarié protégé?

Par **Driks**, le **21/10/2012** à **15:57**

Bonjour,rnrnOui, exactement !rnrnJe pense qu'il a été présenté parce que personne ne voulait le faire, c'était d'ailleurs la seule personne à se présenter durant les élections.rnrnIl n'y a absolument rien à attendre de sa part.